

boudry | **contact**
N° 77 • juin 2012

Paraît 4 fois par an
Tous les 3 mois



Vue de la vieille ville de Boudry.

Photo: Aurélia Codoni



FIDUCIAIRE

Comptabil-@T

Louis-Favre 17 - Boudry - 032 721 36 61
info@comptabil-it.ch - www.comptabil-it.ch

Membre FIDUCIAIRE SUISSE

Une prestation de l'Association des Sociétés locales de Boudry
en collaboration avec

B
baillod
INDUSTRIE



1^{re} Assemblée générale du 15 février 2012

L'idée du Parcours de l'eau date d'une dizaine d'années. Ce sont les Services techniques de la Ville et Commune de Boudry qui en ont jeté les bases. Ce projet a été présenté à la Commission Sport, Loisirs et Culture (CSLC) en 2009. Elle a opté pour la création d'une association indépendante de la commission pour élaborer et réaliser ce parcours, car l'objectif à atteindre prendrait quelques années. Le 28 avril 2010, Blaise Geiser et François Ott ont présenté le projet de constitution d'une association pour le Parcours de l'eau au Conseil communal. Celui-ci a confirmé par écrit son soutien et son intérêt en juin 2010. Une pré-exploration depuis l'Usine du Chanet jusqu'au centre de Boudry, a eu lieu le 21 juillet 2010. Pierre Boillod, Raoul Lembwadio et Blaise Geiser y participaient. Cela nous a permis de nous sensibiliser aux difficultés de ce bout de parcours. En date du 26 août 2010, une rencontre avec M. Engel, responsable de l'Office du Tourisme neuchâtelois, a eu lieu à Neuchâtel dans les locaux de ce dernier, avec MM. P. Boillod, R. Lembwadio et B. Geiser. Cette discussion a porté sur le rôle de soutien que pourrait nous apporter cet Office, l'importance de la création d'un site internet mis en lien et d'un éventuel soutien financier à définir. Le 23 septembre 2010 une rencontre avec M. Von Wyss (qui s'investit beaucoup au Val de Travers), et MM. P. Boillod, R. Lembwadio et B. Geiser afin de discuter de ce qui se faisait dans la Haute-Areuse et comment faire de notre Parcours un complément qui s'intégrerait depuis la source jusqu'à l'embouchure de l'Areuse. Enfin pour clore ce préambule, c'est le 20 janvier 2011 qu'a eu lieu la présentation du projet de création du Parcours de l'eau, Basse-Areuse à la salle du Conseil Général de Boudry en présence d'une vingtaine de personnes. La constitution de l'association s'est faite en date du 28 avril 2011.

Les statuts ont été adoptés, les cotisations fixées et un **comité administratif** nommé et composé de: Blaise Geiser, président, Carine Giauque, secrétaire, Robert Perrinjaquet, caissier, François Ott, assesseur, Astrid Contesse, assesseure, S'est joint en cours d'année à ce comité, Lionel Vuilleumier qui a accepté d'assumer la vice-présidence. Ce comité, selon les statuts est élu pour 3 ans.

Le 28 avril, s'est aussi formé une **commission technique** composée de: Pierre Boillod, aménagiste communal, François Ott, avocat. Gérard Kaeser, retraité, Albert Rossetti, retraité. Lionel Vuilleumier, Ingénieur civil HES. Gérard Sommer, garde-faune. Blaise Geiser, président. S'est joint en cours d'année à cette commission, Pascal Chapuisod, employé communal. Le **comité administratif** s'est réuni les 24 février et 24 mars 2010 en formant un comité provisoire qui a été confirmé. Puis il s'est retrouvé les 30 mai, 17 août, 16 novembre 2011 et 18 janvier 2012. Au cours de ces séances, il s'est préoccupé de l'ouverture d'un compte bancaire à la UBS, de solliciter un prêt au conseil communal, qui a accepté d'entrer en matière pour un montant de CHF 5'000.- et s'est également occupé des cotisations. Le comité administratif a étudié les différentes propositions de logos et du projet de site informatique et s'est tenu au courant de l'avance des travaux du comité technique. Il a distribué des flyers dans les différents commerces de Boudry afin de faire connaître l'association et a fait paraître des communiqués de presse dans le Littoral Région et le Littoral Home Information.



La commission technique s'est réunie les 16 mars, 16 juin et 6 juillet 2011.

Elle a parcouru physiquement le Parcours de l'eau en trois étapes afin de prendre conscience et relever les particularités du terrain et les difficultés prévisibles pour la réalisation du Parcours de l'eau.

Une reconnaissance de tout le Parcours a eu lieu le 11 août 2011 avec MM. G. Kaeser, B. Geiser et le représentant de la signalisation des parcours touristiques afin d'imaginer une stratégie de pose d'indicateurs de direction. L'idée est de mettre des panneaux blancs avec le logo et le nom de l'association.

Gérard Kaeser a fait un travail de fourmi qu'il nous a présenté tout à l'heure afin d'identifier sur le plan cadastral tous les propriétaires de terrains le long du Parcours. Ces données nous serviront à déterminer un plan d'action pratique.

Un **comité élargi** représentant le comité administratif et la commission technique a eu lieu le 18 octobre 2011 pour faire le point de la situation, adopté le logo et décidé de son utilisation. Lionel Vuilleumier a accepté de faire le relai entre la commission technique et comité administratif.

Activités annexes

Les membres de l'association ont été invités le 17 décembre 2011 et le 11 février 2012 à visiter la pêcherie puis la pisciculture du Service de la Faune, de la Forêt et de la Nature.

Gérard Sommer nous a accueilli, nous a expliqué et fait visiter les installations. Cela nous a permis de mieux comprendre les transhumances de la truite, la manière de s'en occuper et de la préserver. Nous remercions chaleureusement M. Sommer pour ces intéressantes visites.

Vous l'avez compris, l'association veut aussi mettre l'accent sur une meilleure connaissance de la rivière, de sa faune, de sa flore et de son environnement, en particulier touristique.

Dans ce but, elle souhaite organiser à l'avenir d'autres activités sur ces thèmes et espère que cela intéressera les membres.

Je voudrais remercier ici très chaleureusement toutes les personnes qui se sont investies en donnant de leur temps et leurs forces pour l'association.

C'est ensemble que le Parcours de l'eau, Basse-Areuse se réalisera.

Par Blaise Geiser, Président

Afin que l'Association connaisse le succès, les fondateurs souhaitent qu'elle rencontre un écho favorable et important parmi la population et le milieu boudryens et des environs. D'où l'espoir que de nombreux intéressés prendront part à cette belle aventure.

Membre individuel	CHF 30.- par année.
Couples	CHF 50.-
Membres collectifs	CHF 100.-

Blaise Geiser, Pré-Landry 29, 2017 Boudry, blaise.geiser@unrise.ch, 076 422 02 48.